

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **29 mars à dix-neuf heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCAISON DU CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Première-~~deuxième-troisième~~ convocation

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 :

Par. 1. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait **par courrier électronique**, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Les points à l'ordre du jour sont indiqués avec suffisamment de clarté et sont accompagnés d'une note de synthèse explicative.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

En séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Ordre du jour de la séance :

1. Contrat de Rivière de la Haute-Meuse – Présentation des activités
2. Approbation d'un règlement complémentaire sur la circulation routière
3. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal – Création d'un groupe de travail
4. Commission Communale de l'Accueil – Désignation des représentants du Conseil communal
5. Commission locale de Développement Rural – Approbation de la nouvelle composition
6. Comité de concertation « Commune/CPAS » - Approbation du règlement d'ordre intérieur
7. Renouvellement de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité & Approbation d'un règlement d'ordre intérieur
8. Dossier « UREBA » :
 - isolation des parois, remplacement des menuiseries et ventilation des classes de l'école d'Assesse – Approbation de la convention pour mission particulière confiée à l'INASEP ;
 - isolation des parois et toiture de l'école de Sart-Bernard – Approbation de la convention pour mission particulière confiée à l'INASEP.
9. Appel à projet « Accessibilité des sites et hébergements touristiques – Introduction d'un dossier de candidature

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

10. Plan de Cohésion Sociale :

- approbation de la décision de s'associer dans ce cadre avec la commune d'Ohey ;
- délégation au CPAS quant à la mise en œuvre et à l'organisation de ce plan.

11. ASBL « C.A.I.A.C. » - Octroi d'une avance

12. Régie communale autonome des Sports :

- approbation des comptes 2018 (bilan, compte de résultats, compte d'exploitation, rapports du Collège des Commissaires), du plan d'entreprise et du budget 2019 ;
- décharge aux membres des organes de gestion et de contrôle ;
- octroi d'une avance sur la dotation ordinaire.

13. Appel à projets « Verdissement des flottes de véhicules des Pouvoirs locaux » - Ratification du dossier de candidature

Huis-clos :

1. Nomination définitive d'un agent technique
2. Accueil extrascolaire – Désignation d'animatrices remplaçantes - Ratifications
3. Désignation d'une technicienne de surface remplaçante - Ratification
4. Enseignement :
 - désignations d'enseignants sur fonds propres – Ratifications
 - désignations d'enseignants – Ratifications
 - nomination d'un maître « Philosophie et Citoyenneté »

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

B. WEVERBERGH

